

Réunion du Comité Syndical du 23 mars 2021

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de Conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents ou représentés : 52
Nombre de votant : 46

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20210323-701-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2021

Convoqué le 11 mars 2021, le conseil syndical s'est réuni le 23 mars 2021 à 18h00, en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

101^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT	Monsieur Claude AUBERT
Monsieur Dominique BANNIER	Monsieur José BELDA
Monsieur Nicolas BONNET	Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Éric BRUN	Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES	Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Alain DÉAT	Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Gérard DUBOIS	Madame Catherine FROMAGE
Monsieur Éric GRENET	Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME	Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Sylverin KEMMOE	Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE	Madame Christine LECHEVALLIER
Madame Christine MANDON	Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Cédric MEYNIER	Madame Danielle MISIC
Monsieur Sébastien MORIN	Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Michel ONDET	Madame Christine PACAUD
Monsieur Gilles PAULET	Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur François REPOLT	Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Madame Sandrine ROUSSEL	Madame Valérie ROUX
Monsieur Bruno VALADIER	Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Dominique VAURIS	Monsieur GILLES VESCOVI
Monsieur Nicolas WEINMEISTER	Monsieur Pierrick BELLAT
Monsieur Charles BRAULT	Monsieur Daniel JEAN
Madame Béatrice ROUGANNE	Monsieur Pierre SABATIER

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Marcel ALÉDO	à	Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Philippe CARTAILLER	à	Monsieur Alain DÉAT
Monsieur Cédric MEYNIER	à	Monsieur Alain DESFORGES
Monsieur Pierre PÉCOUL	à	Monsieur Christian MÉLIS
Madame Mina PERRIN	à	Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Laurent THÉVENOT	à	Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUEPARSES	Monsieur Marcel ALÉDO
Monsieur Jérôme AUSLENDER	Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur Frédéric BONNICHON	Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Alain CAZE	Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Jean-Michel CHARLAT	Madame Nathalie DOS SANTOS
Madame Blandine GALLIOT	Monsieur Yann GUILLEVIC
Monsieur Michel LACROIX	Monsieur André MAGNOUX
Monsieur Dominique MARQUIE	Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Pierre PÉCOUL	Madame Mina PERRIN
Monsieur Gilles PÉTEL	Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur Jérôme PIREYRE	Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Denis ROUGEYRON	Monsieur Laurent THÉVENOT

BUDGET PRIMITIF 2021

Présentation brève et synthétique du budget primitif 2021 (article L.2313-1 du CGCT)

Après deux exercices budgétaires excédentaires (2018 et 2019), l'exercice 2020 se clôture par un déficit tant en fonctionnement qu'en investissement.

En fonctionnement, cette situation s'explique notamment par le remboursement exceptionnel d'une avance du Conseil Régional pour l'animation du programme Leader de 35 000€ et le décalage à 2021 du versement de la participation de l'Etat à l'animation du PAT. Pour autant cette situation montre qu'une gestion prudente avec des recherches d'économie et de recettes nouvelles est plus que jamais nécessaire.

En Investissement, le déficit s'explique exclusivement par le décalage entre les dépenses et le versement des subventions pour la voie verte. En isolant ce projet, le résultat de l'année serait positif.

Grace au report de l'excédent cumulé de 200 948.55€ en fonctionnement et de 109 881.48€ en investissement, le budget primitif 2021 peut toutefois encore être abordé avec sérénité quant à la situation financière à court terme du Grand Clermont. Le principe d'une gestion rigoureuse doit demeurer car les marges demeurent très faibles.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

1. Structure générale du budget primitif 2021

Le budget primitif 2021 (incluant les opérations d'ordre et de transfert entre sections) s'élève à :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 592 482.87€	1 592 482.87€
Section d'investissement	1 581 005.48€	1 581 005.48€
TOTAL	3 173 488.35€	3 173 488.35€

De manière schématique les grands équilibres de ce budget se présentent ainsi :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		1 592 K€	RECETTES		1 592 K€	
	Charges à caractère général	153 K€	1 592 K€	Excédent de fonct. reporté	201 K€	1 592 K€	
	Charges en personnel	795 K€		Atténuation de charges	3 K€		
	Atténuation de produits	49 K€		Subventions et participation	1 313 K€		
	Autres charges de gestion courante Et charges financières	247 K€		Autre produit de gestion courante	1 K€		
	Charges exceptionnelles et imprévues	239 K€		Reprise de subventions	74 K€		
	Dotation aux amortissements	109 K€					
INVESTISSEMENT	DEPENSES		1 581 K€	RECETTES		1 581 K€	
		Subventions transférables		74 K€	Amortissements		109 K€
		Immobilisations corporelles		45 K€	Excédent d'invest. reporté		110 K€
		Immobilis. incorporelles en cours		361 K€	Subventions d'investissement		161 K€
		Comptabilité distincte rattachée (voie verte)		1 100 K€	Comptabilité distincte rattachée (voie verte)		1 200 K€
		Dépôt et cautionnements		1 K€	FCTVA		1 K€

2. Évolution des principaux postes budgétaires

a- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du BP 2021 s'élèvent à 1592 K€ en prenant en compte les transferts entre sections et l'excédent reporté de l'année N-1.

Les recettes réelles sont estimées à 1 317 K€. La principale recette de 741 K€, la contribution des membres en application du taux de 1,70 €/habitant, est en augmentation de près de 8 000€ du fait de l'augmentation de la population. Les contributions au fonctionnement du service ADS sont estimées à 343 K€ en hausse de 25 000€ par rapport à l'estimation 2020 du fait de la hausse des charges de personnel et de la prévision d'acquisition de logiciels permettant la mise en place de la dématérialisation. Les subventions allouées par l'État, le Département, le Parc Livradois Forez et l'Europe sont estimées à 228K€. Ces dernières sont en hausse par rapport CA 2020 du fait notamment de la perception en 2021 des subventions de fonctionnement pour l'animation PAT de l'exercice précédent.

Chap	Libellé	BP/DM 2020	CA 2020	BP 2021
013	Atténuation de charges	2000.00 €	14 450.47€	3608.72€
74	Participations et subventions	1 277 856.62 €	1 215 267.55€	1 312 925.60€
	<i>Participation des membres</i>	733 987.00 €	733 988.00€	741 873.20€
	<i>Contribution service ADS année N</i>	318 744.40 €	318744.40€	343 214.04€
	<i>Subventions</i>	225 125.22 €	162 535.15€	227 838.00€
75	Produits divers de gestion courante	1 000€	915.46 €	1000.00€
	Total Recettes réelles	1 280 856 .62€	1 230 633.48€	1 317 534.32€
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	85 719.15 €	86 389.13€	74 000.00€
002	Excédent de résultat de fonct. reporté	247 769.64 €		200 948.55€
	Total des recettes de fonctionnement	1 614 345.41 €	1 317 022.61€	1 592 482.87€

b- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement au BP 2021 s'élèvent à 1 592 K€, sachant que 239 K€ sont mis en réserve sur les chapitres 67 et 022 par mesure de prudence au regard du dernier exercice ; ils constituent par ailleurs un potentiel d'autofinancement pour des nouveaux projets.

Les charges à caractères générales, estimées à 153 000€, sont en hausse par rapport au budget 2020 (+ 10 000€) et surtout par rapport au CA 2020 (+ 42 000€). Cette hausse s'explique par la baisse des coûts de fonctionnement en 2020 du fait de la crise COVID et, inversement, par la prévision de reprise en 2021 avec notamment la réalisation d'actions reportées et de nouvelles actions. Ainsi Il est par exemple prévu de faire réaliser des vidéos (7 200€) pour valoriser des actions exemplaires dans la cadre de la mission attractivité, et de pouvoir faire intervenir des experts et d'organiser des visites de territoires dans la cadre des réflexions prospectives (Grand Clermont Demain, Industrie de demain, Nouvelles formes d'habiter). Il est également intégré pour la première fois des frais liés au suivi du DAAC (analyse par la CCI).

Les charges en personnel, estimées à 795 000€, sont en hausse de l'ordre de 1% par rapport au BP 2020 (et de l'ordre de 5% par rapport au CA 2019) du fait du Glissement Vieillesse Technicité, de l'application en année pleine du RIFSEEP, de la baisse de l'abattement du versement transport et du renfort en personnel administratif (création du poste de responsable administratif). Inversement la prévision de recours à des remplacements est diminuée

Les atténuations de produits recouvrent le remboursement d'un trop perçu en 2020 pour le service ADS (12 000€) et le reversement de 37 000€ de la subvention POI Loire au Conseil Départemental pour la voie verte.

Les autres charges de gestion courante sont en baisse par rapport aux années précédentes principalement du fait de la baisse de 50 000€ (200 000 à 150 000€) de la contribution à l'agence d'urbanisme. Elles recouvrent également les indemnités des élus.

Le coût des amortissements (109 000€) est en baisse de 50 000€ par rapport à 2020.

Chap.	Libellé	BP/DM 2020	CA 2020	BP 2021
011	<i>Charges à caractère général</i>	143 200.00€	111 102.59€	153 000.00€
012	<i>Charges en personnel</i>	787 000.00€	757 262.28€	795 000.00€
014	<i>Atténuation de produits</i>	53 000€	42 401.60€	49 148.78€
65	<i>Autres charges de gestion courante</i>	309 784.72€	294 642.80€	243 800.00€
66	<i>Charges financières</i>	5 000€		3 000€
67/022	<i>Charges exceptionnelles et dépenses imprévues</i>	157 926.26€		239 534.09€
	Total dépenses réelles	1 455 910.98€	1 205 409.27€	1 483 482.87€
042	<i>Op. d'ordre de transfert entre sections</i>	158 434.43€	158 434.43€	109 000€
	Total des dépenses de fonctionnement	1 614 345.41€	1 363 843.70€	1 592 482.87€

c- Les recettes d'investissement

Le montant de la section d'investissement est en baisse par rapport à l'année dernière et s'établit à 1 581 K€ contre à 3 496 K€ en 2020. Cela s'explique par la fin de la première tranche des travaux de la voie verte alors que la seconde tranche ne pourra être lancée qu'en 2022 dans l'attente des dernières acquisitions foncières. Les recettes de la voie verte, estimées à 1 200 000€, sont les avances des EPCI pour 428 K€ et les acomptes des subventions de la Région et du FEDER.

Les autres recettes sont le solde d'investissement reporté pour 110 K€, l'amortissement pour 109 K€ et les subventions de l'Etat et de l'Europe (161 K€) permettant de financer les études du PAT, le Plan paysage, l'étude sur le design de service sur Mond'Arverne Communauté et l'étude de définition de la nouvelle candidature Leader.

Chap.	Libellé	BP/DM 2020	CA 2020	BP 2021
10	Dotations, fonds divers	1 000€	1 876.43€	1 060.00€
13	Subventions d'investissement	158 251.69€	61 456.52 €	161 064.00€
Total des recettes réelles		159 251.69€	61 456.52 €	162 064.00€
45	Opération sous mandat voie verte	2 850 000.00€	1 519 837.80 €	1 200 000€
Total recettes en compte distincte rattachée		2 850 000.00€	1 519 837.80 €	1 200 000€
040	Amortissement des immobilisations	158 434.43€	158 434.43 €	109 000.00€
001	Solde d'exécution Invest. Reporté	328 572.87€	0.00 €	109 881.48€
Total des recettes d'investissements		3 496 258.99€	1 741 605.18 €	1 581 005.48€

d- les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement au BP 2021 s'élèvent à 1 581K€.

Les principales dépenses d'investissement programmées en 2021 correspondent :

- aux travaux de la voie verte pour 1 100 K€ (contre 2 850 K€ au BP 2020).
- Aux études du Plan paysage, du design de service, du PAT (filiale locale légumes de plein champ, unités de transformation locale, repérage potentiel foncier) de l'économie circulaire à St Dier d'Auvergne et de l'accompagnement à la rédaction de la nouvelle candidature Leader pour 361 K€ au total (contre 259K€ au BP 2020).
- Aux acquisitions de matériels informatiques et de mobiliers pour 45 K€ (contre 15 K€ au BP 2020). Cette hausse est dû au changement du serveur et à l'acquisition de logiciels pour la dématérialisation de l'ADS.

Chap.	Libellé	BP/DM 2020	CA 2020	BP 2021
20	Immobilisations incorporelles	285 033.84€		
21	Immobilisations corporelles + Dépôt	15 000.00€	12 887.57€	45 000.00€
23	Immobilisations incorporelles en cours	259 506.00€	26 892.55€	361 005.48
27	Dépôts et cautionnements	1000.00€	50.98€	1000.00€
Total des dépenses réelles		560 539.84€	39 831.11e	407 005.48€
45	Opération sous mandat voie verte n°10	2 850 000.00€	1 834 746.34€	1 100 000.00€
Total des recettes en compte distincte rattachée		2 850 000.00€	1 834 746.34€	1 100 000.00€
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	85 719.15€	85 719.13€	74 000.00€
Total dépenses d'investissements		3 496 258.99€	1 960 296.57e	1 581 005.48€

3. Gestion de la dette et de la trésorerie

Au 1^{er} janvier 2021, le PETR Le Grand Clermont n'a contracté aucun emprunt.

Au regard des travaux du projet de voie verte et de décalage inévitable entre les dépenses et l'encaissement des subventions, le PETR mobilisera comme en 2020 une ligne de trésorerie dont le montant maximum est de 1 500 000€.

Constatant que le débat d'orientations budgétaires a eu lieu lors du Comité syndical du 2 février 2021, le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide d'approuver le budget primitif de l'année 2021.

ADOpte à l'unanimité des membres présents

**À Clermont-Ferrand, jeudi 25 mars 2021.
Dominique ADENOT,
Président.**

